

République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

N° 014 / CC/GEC

**DEUXIEME CHAMBRE DE MISE EN ETAT
RÔLE DU MARDI 13 FEVRIER 2024
A 10 HEURES**

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N° D'ORDRE	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
01	1637/237/REC-23 du 29/08/23	Mario Fiacre AYEKO OLADELE	Ministère de la Justice et de la Législation	Recours pour non-respect par le Bénin de l'Avis du groupe de travail des Nations-Unies sur la détention de madame Rekyatou MADOUGOU.	
02	1694/246/REC-23 du 27/04/23	- Essozimna YODO - Roméo VODOUNON	Commissaire central d'Abomey-Calavi	Recours pour violation des articles 25 de la Constitution et 12.1 de la CADHP.	
03	1697/247/REC-23 du 05/09/2023	Innocent HONOU	Procureur Général près la Cour d'Appel d'Abomey	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
04	1698/248/REC-23 du 05 /09/2023	Comlan R. L. K. HOUNSOUNOU	Procureur de la République près le TPI de Ouidah	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	



05	1721/254/REC-23 du 12/09/2023	- Landry Angelo ADELALOUN - Romaric ZINSOU - Miguèle HOUETO - Fréjus ATTINDOGLO - Conaïde AKOUEDENOUDJE	- Secrétaire général du Gouvernement - Commissaire de Hèvié	Recours pour violation des articles 8, 15 al. 1, 35 de la Constitution et 9.1 de la CADHP.	
06	1731/255/REC-23 du 13/09/2023	- Patern C. T. YEKPE - Mouizz MAMADOU - Arafath F. O. ADEKAMBI - Taibou M. ADAM	- Commissaire d'Arrondissement de Hèvié - Dg de la Police républicaine - Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour violation des articles 4, 8, 15 et 33 de la Constitution et 7 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.	
07	1826/271/REC-23 du 29/09/23	- Kokouvi Médard DOE - Victor AMEDEDJISSO	Nathalie DJENONTIN épouse LOPEZ	Demande d'intervention de la Cour dans une affaire foncière.	
08	1956/282/REC-23 du 24/10/23	Hospice KETOUNOU	Juge du 1 ^{er} cabinet d'instruction du tribunal de première instance de 1 ^{ère} classe de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire et pour violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	



09	2037/293/REC-23 du 03/11/23	Rachad DEKPEMOU	Procureur spécial près la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour privation du droit d'appel, traitement discriminatoire et violation des droits humains.	
10	2108/301/REC-23 du 15/11/23	Bio Sika Abdel Kamel OUASSAGARI (Me Victorien O. FADE)	Monsieur Yvon DETCHENOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation	Recours pour violation des articles 35 et 54 de la Constitution.	
11	2165/309/REC-23 du 24/11/2023	Hamed OBA	- Commissaire du 12^{ème} Arrondissement de Cotonou - Max ADJOVI, Gérant de HOME RESIDENCE HOTEL - Corneille ADJOVI, Directeur de HOME RESIDENCE HOTEL (Me Filbert BEHANZIN)	Recours pour garde à vue abusive, traitements inhumains et dégradants et violation de l'article 5 de la C.A.D.H.P.	
12	2212/317/REC-23 du 06/12/23	Judicaël GLELE AKPOKPO	Chef du Matériel de la Mairie de Cotonou	Recours pour violation des articles 33, 34 et 35 de la Constitution.	



13	2213/318/REC-23 du 06/12/2023	Judicaël GLELE AKPOKPO	Directeur général de la Police républicaine	Recours pour violation des articles 35 de la Constitution et 13.3 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.	
14	2214/319/REC-23 du 06/12/2023	Judicaël GLELE AKPOKPO	Président de la République	Recours pour violation de l'article 35 de la Constitution.	
15	2376/004/REC-24 du 29/12/2023	- Noël N. DJOSSOU - Barthélémy YAKASSOU - Mahuklo MONTI	- Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique - Préfet du département de l'Atlantique - Commissaire en charge du commissariat de Sèdjè-Dénou	Recours pour non- exécution de la décision DCC 23-265 du 21 décembre 2023.	
16	0011/011/REC-24 du 03/01/2024	Sabine TCHANVOEDO (Me Maxime Wilfried CODO)	Juge de la 1 ^{ère} chambre des Flagrants Délits du tribunal de première instance de 1 ^{ère} classe de Cotonou	Recours pour détention abusive, arbitraire et violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	



17	0046/015/REC-24 du 09/01/2024	Ambroise Assogba OKE	Juge du 4 ^{ème} cabinet d'instruction du tribunal de première instance de 1 ^{ère} classe de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire et pour violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	
----	----------------------------------	----------------------	--	--	--

NOUVELLES AFFAIRES

18	0057/018/REC-24 du 09/01/2024	Judicaël GLELE AKPOKPO	- Présidente de l'I.N.F. - Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour incohérence entre le décret n°2023-102 du 22 mars 2023 portant approbation des statuts révisés- de l'I.N.F. et la loi n°2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin.	
----	----------------------------------	------------------------	--	---	--



19	0058/019/REC-24 du 09/01/2024	Judicaël GLELE AKPOKPO	Assemblée Nationale	Recours pour violation de la Constitution.	
20	0021/020/REC-24 du 05/01/2024	Alain DIOGO	- Commissaire en charge de la Brigade des Mineurs. - Chantale MAKOWEY	Recours pour enlèvement d'enfants, abus de fonction et violation de la Constitution.	
21	0082/021/REC-24 du 15/01/2024	- Mayella DAGBA - Guy Codjo BIDI - Tonny AKAKPO	- Assemblée Nationale - Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour inconstitutionnalité de l'article 78 alinéa 2 du code des personnes et de la famille.	



22	0161/030/REC-24 du 25/01/2024	Delphin ZANNOUPLE	Président de la commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention arbitraire et violation des droits humains.	
----	----------------------------------	-------------------	--	--	--

Cotonou, le 05 FEV 2024

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA